

MasterLife IC 100

Agent de cure interne pour béton

DOMAINE D'APPLICATION

- Travaux de bétonnage pendant toute l'année
- Béton de construction en général
- Monobéton
- Sols industriels
- Béton autocompactant (SCC)
- Béton projeté
- Béton dur, chapes

ACTION

- Retarde la dessiccation du béton
- Régulation du bilan hydraulique du béton et amélioration de l'hydratation du béton
- Réduction de l'absorption d'eau capillaire
- Amélioration de l'étanchéité et de la durabilité
- Aucune altération de l'adhérence en cas d'application ultérieure d'une peinture, d'un enduit ou d'un crépi

PLAGE D'UTILISATION RECOMMANDÉE

0.8–1.5% par rapport à la teneur en ciment

Soigneusement remuer les dispersions, émulsions et suspensions avant de les utiliser.

ADJONCTION

L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter simultanément ou immédiatement après l'adjonction de l'eau de gâchage, Mais séparément d'autres adjuvants. Eviter de l'ajouter à un mélange sec. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 75–90 secondes en fonction du type de malaxeur.

REMARQUE

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc.

COMBINAISONS POSSIBLES

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterAir 302/304/9020/9040 (entraîneurs d'air)
- MasterMatrix SCC 2 (modificateur de viscosité)
- MasterMatrix SDC 100 (modificateur de viscosité)
- MasterRoc MS 610/660 (Poussière de silice/Poussière de silice sous forme de suspension)
- MasterSet AC 401FROST (antigel)
- MasterSet R 400LENT (retardateur de prise)
- tous les types MasterEase, MasterGlenium et MasterRheobuild (superplastifiants, superplastifiants/retardateurs de prise)

MANIPULATION

Eviter tout contact oculaire ou cutané. Respecter impérativement les mesures de précaution usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.

PREMIERS SECOURS

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

ECOLOGIE

Ne pas déverser dans la nappe souterraine, des eaux usées ou à l'égout, même en petite quantité.

MESURES DE SÉCURITÉ

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as.ch@basf.com ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, Tél. +41 (0)27 327 65 87.

CONSEIL

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, Tél. +41 (0)27 327 65 87.

MasterLife IC 100

Agent de cure interne pour béton

Caracteristiques du produit	
Base chimique	dispersion aqueuse à base de paraffine
Homogénéité	dispersion homogène ³⁾
Couleur	blanc
Densité relative	0.95 ± 0.02 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	40.0 ± 2.0 %
Valeur du pH	9.0 ± 1.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	<0.10 % en masse ⁴⁾
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	≤5.0 % en masse
Viscosité à 20 °C (Brookfield)	< 1000 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK 1: faible risque pour les eaux
Logistique	
Durée de stockage	6 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de +5 °C à +30 °C, à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Elimination	code OMoD: 07 06 01

Remarques

³⁾ = Les dispersions, émulsions et suspensions peuvent présenter une légère séparation nécessitant un brassage avant leur utilisation.

⁴⁾ = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

Remarque d'ordre juridique:

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection

du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Bâle. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique. Etat: novembre 2017